



Communiqué de presse
Paris, le 30 août 2021

Annonces de Jean Castex sur l'accélération du développement de l'éolien offshore en France : la filière salue une initiative attendue et nécessaire

En déplacement à Saint-Nazaire ce samedi 28 août, le Premier ministre Jean Castex a annoncé le lancement de sept nouveaux appels d'offres éolien terrestre et solaire, avec pour objectif d'investir 25 milliards d'euros pour une capacité de raccordement électrique de plus de 25 GW. Il a également annoncé la saisine de la CNDP (Commission nationale de débat public) pour un huitième appel d'offres en Normandie et le lancement d'un programme de recherches environnementales sur l'éolien en mer, doté d'un budget de 50 millions d'euros.

L'éolien offshore, un axe prioritaire pour la transition énergétique en France

Les annonces du Premier ministre interviennent alors que les parcs issus du premier appel d'offres pour l'éolien en mer sont en construction – le projet de Saint-Nazaire témoigne du savoir-faire français en la matière et promet d'importantes retombées socio-économiques, déjà mesurées sur les territoires d'accueil. Plus que jamais, l'éolien en mer occupera une place centrale pour l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

France Energie Eolienne se félicite notamment de **la saisine de la CNDP pour un huitième appel d'offres en Normandie**. Les résultats du débat public ont permis d'identifier des zones d'implantation favorables pour l'ensemble des parties prenantes, conformément à la demande de la filière d'optimiser le raccordement de l'éolien en mer et de privilégier une approche de planification plutôt que « parc par parc ». Cette saisine sera également **source d'économies pour la collectivité, mais aussi de compétitivité pour la filière**.

Vers une meilleure évaluation de l'empreinte environnementale des projets éoliens

L'éolien se doit d'être une vitrine d'exemplarité environnementale aux niveaux français et européen, développée avec une approche écosystémique globale. En ce sens, la filière salue le lancement d'un programme environnemental sur les effets de l'éolien en mer sur la biodiversité et les ressources halieutiques – à l'instar de ceux mis en place au Royaume-Uni et en Belgique – qui évaluera plus précisément l'empreinte environnementale de chaque projet une fois mis en service. En janvier 2021, lors du Comité Interministériel de la mer, le Premier ministre Jean Castex soulignait déjà la nécessité d'entreprendre une planification des projets offshore sur le long terme ; ce nouveau programme permettra de faciliter l'atteinte de cet objectif.

Nicolas Wolff, Président de France Energie Eolienne, commente : « *Ces dernières annonces illustrent une nouvelle fois l'engagement de la France pour le développement de l'éolien en mer comme sur terre et ce dans un esprit de responsabilité, d'expertise et de rigueur. Cette démarche est d'autant plus positive au vu du besoin de décarbonation et de remplacement des énergies fossiles dans notre mix énergétique pour appuyer notre indépendance, notre croissance et notre lutte contre le dérèglement climatique.* »

A propos de France Energie Eolienne :

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations. FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

Contacts presse :

Agence Hopscotch

Sarah El Adak

01 41 34 22 88

seladak@hopscotch.fr

Fostine Carracillo

01 41 34 20 93

fcarracillo@hopscotch.fr

France Energie Eolienne

Mattias Vandebulcke

01 42 60 07 41

mattias.vandebulcke@fee.asso.fr